

ADOS EN CAVALE - ÉTÉ 2024

GUIDE D'INFORMATIONS

Tout ce que tu dois savoir se retrouve juste ici !



ADOS

EN

CAVALE



MDJ
MAISON DES JEUNES
Beauce-Sartigan





Horaire du programme d'été Ados en cavale



MERCREDI 26 JUIN

AVENTURIA

Activité brise-glace;
Arbres en arbre;
tyroliennes.

HORAIRE AUTOBUS

DÉPART

ST-EPHREM - 8H50
ST-BENOIT - 8H30
ST-HONORÉ - 8H15
ST-MARTIN - 8H10
ST-GEORGES - 8H30

ARRIVÉE

ST-ÉPHREM-15H55
ST-BENOIT-16H10
ST-HONORÉ- 16H25
ST-MARTIN- 16H30
ST-GEORGES- 16H10

MERCREDI 3 JUILLET

ISAUTE

Trampolines.

HORAIRE AUTOBUS

DÉPART

ST-EPHREM - 8H00
ST-BENOIT - 8H15
ST-HONORÉ - 7H45
ST-MARTIN - 8H10
ST-GEORGES - 8H30

ARRIVÉE

ST-ÉPHREM-16H30
ST-BENOIT-16H15
ST-HONORÉ- 16H45
ST-MARTIN- 16H25
ST-GEORGES- 16H00

MERCREDI 10 JUILLET

VILLAGE VACANCES VALCARTIER

Glissades d'eau,
piscine à vagues, etc.

HORAIRE AUTOBUS

DÉPART

ST-EPHREM - 7H55
ST-BENOIT - 8H00
ST-HONORÉ - 7H30
ST-MARTIN - 8H40
ST-GEORGES - 8H15

ARRIVÉE

ST-ÉPHREM -20H00
ST-BENOIT - 19H45
ST-GEORGES - 19H30
ST-MARTIN - 19H55
ST-HONORÉ- 20H15

EN RELÂCHE POUR TROIS SEMAINES

MERCREDI 7 AOÛT

ÉCO PARC

Glissades d'eau, plage

HORAIRE AUTOBUS

DÉPART

ST-EPHREM - 8H30
ST-BENOIT - 8H45
ST-HONORÉ - 8H15
ST-MARTIN - 8H40
ST-GEORGES - 9H00

ARRIVÉE

ST-ÉPHREM-16H45
ST-BENOIT-16H30
ST-HONORÉ- 17H00
ST-MARTIN- 16H40
ST-GEORGES- 16H15

MERCREDI 14 AOÛT

BOISÉ DU DOMAINE

Escalade, plage et
parcours gonflable.

HORAIRE AUTOBUS

DÉPART

ST-EPHREM - 8H30
ST-BENOIT - 8H15
ST-HONORÉ - 7H20
ST-MARTIN - 7H40
ST-GEORGES - 8H00

ARRIVÉE

ST-ÉPHREM-16H15
ST-BENOIT-16H30
ST-HONORÉ- 16H30
ST-MARTIN- 17H05
ST-GEORGES- 16H45

TABLE DES MATIÈRES

1.0	Importance de ce guide.....	4
2.0	Programme Ados en cavale.....	4
3.0	Activités.....	4
4.0	Transport en autobus.....	5
5.0	Horaire des journées.....	5
6.0	Calendrier.....	6
7.0	Annulation des sorties et urgences.....	9
8.0	Le départ et le retour.....	10
9.0	Habillement.....	10
10.0	Matériel à apporter.....	10
11.0	Lunch.....	11
12.0	Mesure de sécurité.....	11
13.0	Mesures disciplinaires.....	13
14.0	Remboursement.....	14
15.0	Absence lors d'une activité.....	14

1.0 IMPORTANCE DE CE GUIDE

Ce guide a été conçu afin de répondre à toutes vos questions concernant le programme Ados en Cavale. Il est donc très important d'en prendre connaissance. Si vous avez d'autres questions, commentaires ou suggestions après la lecture de ce guide, n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part, car vos remarques nous aident à améliorer nos services!

Nous souhaitons, à vous et à vos enfants, un superbe été en notre compagnie!

2.0 PROGRAMME ADOS EN CAVALE

Le programme Ados en Cavale est un programme pour les jeunes de 11 à 17 ans de tout le territoire rural de la M.R.C. Beauce-Sartigan. Le programme est d'une durée de 5 semaines, à raison de 1 journée d'activités par semaine. Le programme fera relâche pendant le voyage à Montréal et les semaines de vacances de la construction.

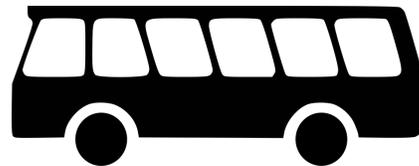
Pour participer au programme, les jeunes doivent participer à l'activité de financement de la vente d'un livret de 25 billets de tirage. La vente des billets n'est pas obligatoire, mais nous vous le suggérons fortement puisque c'est notre philosophie d'impliquer les jeunes dans la prise en charge de leurs activités.

3.0 ACTIVITÉS

Le choix des activités s'est arrêté sur les 5 activités que nous croyons les plus trippantes pour les adolescents de 11 de 17 ans, afin qu'ils puissent passer un été mémorable. Notre mission est d'offrir aux jeunes des activités et des expériences de vies plaisantes et diversifiées, d'où notre emphase à suggérer des activités sportives, culturelles, à sensations fortes, et les opportunités de financement. Le but du programme et des activités est, entre autres, de favoriser la prise en charge et l'autonomie chez les jeunes, en commençant par leur temps de loisirs. Nous croyons également que cela conduit à l'amélioration de la capacité des jeunes d'avoir de meilleures relations interpersonnelles avec leur entourage et à favoriser l'implication des jeunes dans leur milieu.

4.0 SYSTÈME DE TRANSPORT PAR AUTOBUS

Lors des activités, un système de transport en autobus fera plusieurs haltes soient à St-Georges, St-Honoré, St-Martin, St-Éphrem et St-Benoit afin de transporter les jeunes des différentes municipalités. Les jeunes devront se rendre, par leurs propres moyens, au point de rencontre de l'une des municipalités mentionnées ci-haut.



L'embarquement se fait aux endroits suivants :

- MDJ «temporaire» de St-Georges : 1500, boulevard Dionne à St-Georges (Stationnement de l'ancien poste de police.)
- MDJ de St-Martin : 131, 1ère avenue à St-Martin
- Stationnement de l'église, 452 Rue principale, St-Honoré
- Aréna de St-Éphrem : 80, route 271 Sud, Saint-Éphrem-de-Beauce
- Municipalité de St-Benoît-Labre : 216, route 271 à St-Benoît-Labre

5.0 HORAIRE DES JOURNÉES

Veillez vous référer au calendrier pour connaître les heures de départ et d'arrivée pour les activités. S'il y a des changements concernant l'horaire, les nouvelles informations seront sur la page Facebook de la MDJ, au moins une heure avant le premier départ pour l'activité. Il est de votre responsabilité de vérifier ces informations avant chaque activité. Il est possible que les heures de départ et de retour varient de quelques minutes selon le trafic ou les imprévus. Nous vous demandons tout de même d'être ponctuels et nous vous remercions de votre compréhension.

* Facebook : Maison Des Jeunes Beauce-Sartigan

Vous devez vous présenter avant les heures de départ et d'arrivée, car nous ne pouvons pas attendre les retardataires.

6.0 CALENDRIER

Semaine 1 : 26 juin : Journée d'accueil à Aventuria

La première heure de la journée nous allons réaliser une activité brise-glace avec les jeunes à Aventuria pour apprendre à se connaître. C'est à ce moment que nous allons faire la distribution des billets de tirage. Diverses activités seront accessibles pendant la journée dont l'arbre en arbre et le parcours de tyroliennes.

Il faudra prévoir un lunch froid pour le dîner, des espadrilles et des vêtements de sport.

HORAIRE AUTOBUS

DÉPART

ST-EPHREM - 8H50

ST-BENOIT - 8H30

ST-HONORÉ - 8H15

ST-MARTIN - 8H10

ST-GEORGES - 8H30

ARRIVÉE

ST-ÉPHREM-15H55

ST-BENOIT-16H10

ST-HONORÉ- 16H25

ST-MARTIN- 16H30

ST-GEORGES- 16H10



Semaine 2 : 3 juillet : ISAUTE

ISaute est un entrepôt qui a été transformé en un centre de trampolines extrême comprenant plus de 10 000 pieds carrés de trampolines interconnectés entre eux à même le niveau du plancher.

Il est très important de respecter les consignes de sécurité afin d'éviter les accidents. Vous devez être habillé en vêtements de sport.

Les chaussettes antidérapantes de ISaute sont comprises.

Il faudra prévoir un lunch froid pour le dîner et un élastique pour attacher les cheveux.

HORAIRE AUTOBUS

DÉPART

ST-EPHREM - 8H00

ST-BENOIT - 8H15

ST-HONORÉ - 7H45

ST-MARTIN - 8H10

ST-GEORGES - 8H30

ARRIVÉE

ST-ÉPHREM-16H30

ST-BENOIT-16H15

ST-HONORÉ- 16H45

ST-MARTIN- 16H25

ST-GEORGES- 16H00



Semaine 3 : 10 juillet : Village Vacances Valcartier

Nous passerons une journée au Parc aquatique du Village des sports. Les jeunes doivent apporter leur maillot de bain, serviette de plage, de l'argent ou un lunch froid pour le dîner, des vêtements de rechange et de la crème solaire. Puisque nous revenons tard, il est également important de prévoir de l'argent ou un lunch pour le souper. Vos adolescents auront également la possibilité de louer des casiers.

Les jeunes devront obligatoirement se présenter aux animateurs entre 15h et 15h30 dans la butte sur le site (près de l'Everest ou à la cafétéria du sous-sol).

HORAIRE AUTOBUS

DÉPART

ST-ÉPHREM - 7H55
ST-BENOIT - 8H00
ST-HONORÉ - 7H30
ST-MARTIN - 8H40
ST-GEORGES - 8H15

ARRIVÉE

ST-ÉPHREM - 20H00
ST-BENOIT - 19H45
ST-GEORGES - 19H30
ST-MARTIN - 19H55
ST-HONORÉ - 20H15



Relâche du programme d'ados en cavale (Fermé du 15 juillet au 4 août 2024)

Semaine 4 : 7 août : Éco-Parc des Etchemins

L'Éco-Parc vous offre des activités aquatiques rafraichissantes pour toute la journée. Située à Lac-Etchemin, cette plage surveillée borde les rives du Lac Etchemin. Un quai flottant avec glissades et plongeon, un trampoline aquatique et un module de jeux Wibit. Accès aux parc d'eau avec glissades et piscine.

Il est important d'apporter un lunch froid lors de cette journée ou de l'argent pour le casse-croûte.

HORAIRE AUTOBUS

DÉPART

ST-ÉPHREM - 8H30
ST-BENOIT - 8H45
ST-HONORÉ - 8H15
ST-MARTIN - 8H40
ST-GEORGES - 9H00

ARRIVÉE

ST-ÉPHREM - 16H45
ST-BENOIT - 16H30
ST-HONORÉ - 17H00
ST-MARTIN - 16H40
ST-GEORGES - 16H15



Semaine 5 : 14 août : Boisé du domaine

Nous passerons une journée au domaine du boisé. la journée sera divisée en deux. Première partie sera l'escalade au Relief qui offre deux types d'escalade, de voies avec des murs de plus de 40 pieds et de blocs. La deuxième partie sera la plage avec le magnifique lac turquoise possédant une structure gonflable et ayant là une possibilité de location d'embarcation pour un montant de 10\$ par heure.

Il est important d'apporter un lunch froid, tout le nécessaire pour la plage, des vêtements de sport et de bons espadrilles pour l'escalade.

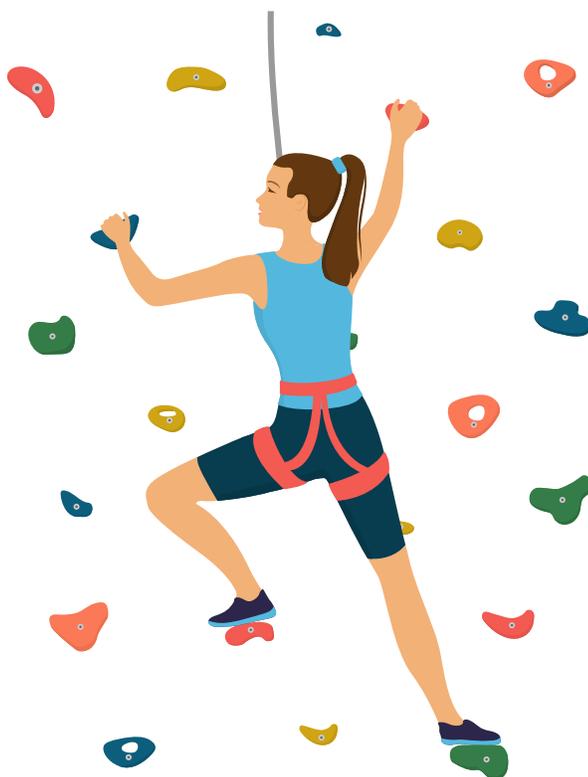
HORAIRE AUTOBUS

DÉPART

ST-EPHREM - 8H30
ST-BENOIT - 8H15
ST-HONORÉ - 7H20
ST-MARTIN - 7H40
ST-GEORGES - 8H00

ARRIVÉE

ST-ÉPHREM-16H15
ST-BENOIT-16H30
ST-HONORÉ- 16H30
ST-MARTIN- 17H05
ST-GEORGES- 16H45



7.0 ANNULATION DES SORTIES ET URGENCES

Pour savoir si les activités ont lieu, vous devrez consulter le Facebook de la MDJ pour confirmer les sorties : Maison Des Jeunes Beauce-Sartigan. L'information concernant la tenue ou l'annulation de l'activité s'y retrouvera au minimum, 1 heure avant le premier départ pour l'activité. Il sera donc de votre responsabilité de vous informer avant chacune des activités. Il est possible que nous remettions l'activité au vendredi, en fonction de la température, alors vérifiez avant chaque activité!

Si jamais vous avez besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez nous contacter aux numéros suivants pendant nos heures de travail. Le meilleur moment pour nous joindre est du lundi ou vendredi de 9h à 15h.

Voici nos coordonnées :

Julie Barrette, Directrice / Maison des jeunes de Saint-Georges
418 227-6272

Maison Des Jeunes de St-Martin
418 382-3870



Pour toutes demandes d'informations : coordination@mdjbeaucesartigan.com

Site Internet : www.mdjbeaucesartigan.com

En cas d'extrême urgence : Avant la tenue de la première activité vous pouvez téléphoner sur le cellulaire 418-230-3780- ou à la MDJ au 418 227-6272.

8.O LE DÉPART ET LE RETOUR

Nous ne sommes pas responsables des jeunes lorsqu'ils attendent leur transport lors du départ et lors du retour des activités. Puisque l'autobus fait plusieurs arrêts, il n'y aura pas toujours de responsable pour attendre les parents des jeunes au retour. Il est donc important que vous veniez les chercher aux heures prévues. Vous devez nous donner l'autorisation pour que vos enfants puissent quitter à pied. Les jeunes doivent toutefois aviser les animateurs avant leur départ. **AFIN D'ÊTRE À L'HEURE, LES JEUNES DEVRAIENT TOUS AVOIR UNE MONTRE.**

9.O HABILLEMENT

Pour l'habillement, il est laissé au bon jugement des jeunes et des parents. Nous vous suggérons toutefois de vous référer au code vestimentaire des écoles afin d'avoir une tenue vestimentaire adéquate. Lors de certaines activités, les espadrilles et bermudas sont obligatoires pour des raisons de sécurité. Les jeunes qui ne respecteront pas les exigences de l'activité ne pourront pas y participer.

10.O MATÉRIEL À APPORTER

Il est de la responsabilité des jeunes de prévoir de l'argent de poche, les repas et collations, de l'eau, des vêtements chauds ou de rechange, de la crème solaire, un sac à dos, une montre ou autres objets qu'ils jugent nécessaires et de les identifier. Veuillez prévoir les médicaments nécessaires (gravol, tylenol, advil...). Important de bien se nourrir, s'hydrater et se crémér lors des activités, surtout s'il fait chaud. Les jeunes sont responsables de leur matériel.

11.0 LUNCH

Nous ne garantissons pas la disponibilité de micro-ondes et de réfrigérateurs, alors il est préférable de ne pas apporter de plats à réchauffer et d'utiliser des «ice packs». Lors de certaines sorties à l'extérieur, il sera possible pour les jeunes d'acheter leur lunch sur place (sauf pour quelques activités). Ils doivent cependant en assumer les coûts. Les jeunes sont libres d'apporter des bouteilles d'eau ou des collations. Les contenants en verre sont interdits.

Puisque des participants ont des allergies aux noix et aux arachides, nous vous demandons d'éviter, dans la mesure du possible, les aliments pouvant en contenir. Merci de votre compréhension!

Lors des repas au restaurant, ne pas oublier de prévoir le montant des taxes et du pourboire. Il est préférable d'avoir plus d'argent que d'en manquer...

12.0 MESURES DE SÉCURITÉ

Lors des activités, les jeunes sont libres sur les sites. Ils ne sont pas toujours accompagnés des animateurs. Par contre, ceux qui le désirent peuvent demeurer avec eux en tout temps. Ils n'ont qu'à les informer.

Lors des longues activités, il y aura des points de rencontre. Les jeunes doivent obligatoirement s'y présenter.

Pour chaque activité, un lieu sera désigné pour se rendre en cas de problème ou si un participant perd le groupe. Si vous ne savez pas où vous rendre pour prendre l'autobus, rendez-vous au lieu désigné. Si le site ferme, attendez-nous à la sortie.

Si jamais un jeune se perd...

- 1-Se rendre au lieu désigné et attendre qu'un animateur vienne vous chercher.
- 2-Informer un responsable du site (ils portent habituellement un uniforme).
- 3-Appeler le numéro en cas d'urgence 418-230-3780. (si vous ne vous en souvenez plus, appelez vos parents pour qu'ils puissent nous rejoindre).
- 4-En cas d'évacuation du site (feu, urgence...) se retrouver près du lieu où nous devons prendre l'autobus ou selon les consignes des responsables des sites.

Les jeunes devront également respecter certaines règles :

- Aucune consommation (alcool, drogues & boissons énergisantes) ne sera tolérée;
- Aucun geste violent ne sera toléré;
- Le respect envers les animateurs et les autres jeunes est obligatoire;
- Les jeunes doivent respecter le matériel mis à leur disposition, sinon ils assument les coûts de la réparation ou du remplacement;
- Les jeunes doivent respecter les consignes, les heures de départ et d'arrivée et en aucun cas ils ne peuvent quitter le groupe sans la permission d'un parent et l'accord d'un animateur;
- Les jeunes doivent être actifs et participer aux activités;
- Le savoir vivre est de mise tout au long d'Ados en Cavale (on s'assoit dans l'autobus et on ne crie pas, on ne fait pas de mélanges au restaurant, on ramasse ses choses...).

IMPORTANT :

- Informer les animateurs de toutes blessures ou de tout problème lors des activités. Nous portons un chandail de la Maison des Jeunes.
- Connaître les heures et lieux de départ et de retour, le lieu de rencontre et identifier l'autobus.
- Lors des déplacements, se déplacer en rang sur les trottoirs ou les zones prévues à cet effet. Attention sur les pistes cyclables et vérifiez avant de traverser la rue.

-Vous devez conserver le billet ou le bracelet qui vous est remis à l'entrée lors des activités. Parfois, il est aussi nécessaire de se faire estamper.

-Soyez prudents avec les inconnus.

-Il est interdit de photographier, enregistrer ou filmer une personne sans son consentement.

Nous suggérons aux jeunes d'avoir leur carte d'assurance maladie. Elle demeure sous leur responsabilité.

La Maison des Jeunes Beauce-Sartigan n'est pas responsable des accidents et des objets perdus. Nous suggérons aux participants d'avoir une assurance responsabilité (comme à l'école).

13.0 MESURES DISCIPLINAIRES

Si les participants ne respectent pas les règles ou ne se comportent pas bien dans le groupe, nous procéderons à des mesures disciplinaires. Le but de ces mesures est de permettre à l'ensemble des participants de passer un bel été et d'assurer leur sécurité. S'il y a lieu, les sanctions seront déterminées par le groupe d'animateurs et les responsables de la Maison des Jeunes de Beauce-Sartigan.

Si jamais il y avait un problème avec un participant, nous en discuterons avec lui. Nous nous réservons le droit d'appeler les parents ou d'envoyer un avis écrit qui devra être signé. Si la situation ne s'améliore pas, le jeune participant sera exclu du programme pour une, plusieurs ou toutes les activités restantes du programme Ados en Cavale, sans remboursement.

Les jeunes qui ne respectent pas les règles, qui ont des comportements violents, inappropriés ou une attitude négative peuvent être exclus sans avis écrit du programme et sans remboursement.

14.O REMBOURSEMENT

Aucun jeune ne sera remboursé suite à son inscription. Il n'y aura aucun remboursement pour une activité manquée, peu importe la situation puisque les réservations pour les activités sont faites à l'avance. Merci de votre compréhension.

15.O ABSENCE LORS D'UNE ACTIVITÉ

Si le participant n'est pas présent lors de l'embarquement, nous considérons qu'il est absent.

**** Aucune substitution de participant possible ****



Nous vous souhaitons un bel été!!